

Conseil de Paris
Séance des 5, 6 et 7 juillet 2010

Voeu présenté par Annick Lepetit, Patrick Klugman, Isabelle Gachet et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, relatif à la carte de l'éducation prioritaire dans le 17^{ème} arrondissement

Considérant que certaines écoles du 17^{ème} accueillent des élèves en grande difficulté sociale et scolaire ;

Considérant que les effectifs surchargés (effectifs à 29 voire 30 élèves) dans ces écoles rendent plus difficile l'apprentissage scolaire des élèves en difficulté ;

Considérant que pour offrir à leurs élèves toutes les chances de réussite scolaire, ces écoles doivent donc disposer d'effectifs réduits permettant aux enseignants de consacrer plus de temps aux élèves en difficulté ;

Considérant que la réduction des moyens en RASED dans le 17^{ème} arrondissement décidée par le rectorat depuis la rentrée 2009 prive les enfants d'une aide spécialisée ;

Sur proposition d'Annick Lepetit, Patrick Klugman, Isabelle Gachet et les élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés, le Conseil de Paris émet le vœu que le Maire de Paris saisisse l'Académie de Paris afin que la situation des écoles Marguerite Long, Epinettes et Keller notamment soit examinée avec attention dans le cadre du projet de refonte de la carte de l'éducation prioritaire devant avoir lieu en 2010/2011.